

## ÉDITORIAL

PAR ERIK IZRAELEWICZ

## Mort aux corps !

Enfin, l'État s'attaque à l'un des maux principaux de notre administration : son excessive rigidité. L'histoire, la politique et les hommes qui ont dirigé notre pays ont fait de notre fonction publique un corps bien étrange, un corps composé d'un bon millier... de corps ! Des corps multiples qui se cachent derrière un statut unique. Qui défendent d'abord leur pré carré (c'est le corporatisme). Qui refusent de se mêler les uns aux autres. Qui fonctionnent parfois en pleine autonomie. Qui ne recherchent en priorité ni l'efficacité de leur ministère, ni la satisfaction de leurs « usagers ». Qui sont aussi souvent une source de frustration pour les agents de l'État eux-mêmes. Les plus grands corps (Conseil d'État, Cour des comptes et Inspection des finances) ne sont d'ailleurs pas toujours les moins fossilisés. Le projet de loi sur la mobilité présenté aujourd'hui au Conseil des ministres est à cet égard le bienvenu. Il s'inscrit dans le cadre de la « refondation de la fonction publique » engagée par Nicolas Sarkozy avec son discours de Nantes, en septembre dernier. Il va permettre à tous les fonctionnaires d'évoluer plus facilement dans l'appareil administratif. Il était temps. La gestion des effectifs de l'État ne saurait se ramener à la seule réduction du nombre de ses agents. Un État plus efficace, ce n'est pas qu'un État allégé, c'est aussi un État mieux géré. L'introduction d'un management des ressources humaines au niveau de l'ensemble de l'administration s'impose depuis longtemps. Il exige la mise à bas des murs qui séparent les ministères, les fonctions et les corps, un rapprochement aussi avec le reste de la société. Le texte présenté aujourd'hui fait sauter quelques « verrous », selon l'expression de ses concepteurs. Il est une pierre importante pour cette nécessaire refondation. D'autres sont à venir : sur le dialogue social, la rémunération des agents ou leur recrutement. Le système des concours, trop académiques et bien souvent sans rapport avec les compétences recherchées, doit lui aussi être profondément réformé. Mort aux corps ! L'État s'y attelle enfin. C'est heureux.

eizraelewicz@latribune.fr

## La Tribune

Édité par : La Tribune SAS  
51, rue Vivienne - 75095 Paris Cedex 02  
Standard : 01 44 82 16 16  
Adresse Internet : <http://www.latribune.fr>  
Président, Directeur de la publication :  
Alain Weill.  
Directrice générale : Valérie Decamp.

Directeur des rédactions : Erik Izraelewicz.  
Directeur adjoint : Pascal Aubert. Rédaction en chef centrale : Philippe Mabille (Économie, Tribunes) ; Olivier Provost (La Tribune.fr) ; Bruno Segré (Marchés & Finance). Rédacteurs en chef : Jean-Louis Alcaïde (PME-Régions) ; Anne Debray (Édition) ; Patrick de Jacquolot (La Tribune.fr) ; Dominique Mariette (Marchés & Finance) ; Franck Pauly (Vos finances) ; Jérôme Stern (Hors-Séries, Mensuels) ; Daniel Vigneron (Économie, International). Adjoints : Akram Belkaid (Économie, International) ; Éric Benhamou (Forum) ; Pascale Besses-Boumard (Valeurs) ; Jean-Pierre Bourcier (Art de vivre) ; Michel

Cabirol (Entreprises) ; Pierre Kupferman (Enquêtes) ; Delphine Girard (Économie France) ; Christophe Bazire, Jean-Pierre Geoffroy, Patricia Jézéquel, Nicolas Oudin (Édition) ; Jean-Baptiste Jacquin (Entreprises) ; Christophe Tricaud (Les Places) ; Nicole Triouleyre (La Tribune.fr). Responsables Diffusion : Anne Versieux et Agnès Voisin (01 40 13 18 47). Directrice de la communication : Sandra Tricot (01 44 88 47 90). Multimédia : Arnaud Chebassier. Publicité : La Tribune Régie, Directrice publicité commerciale : Nathalie Catholand. Directeur publicité financière : Pierre Gisclard. Publicité internationale : Marie-Céline Chaumont. Directeur publicité latribune.fr : Thomas Defossez.

Impression : CIPP, 72-74, rue Ambroise-Croizat, 93200 Saint-Denis ; Méditerranée-Offset-Press, Vitrolles ; Rhône Offset-Press, Irligny ; Imprimerie Midifax, Toulouse ; Loirefax, Saint-Herblain.



Reproduction intégrale ou partielle interdite sans l'accord de l'éditeur - Art. L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle

**La Tribune**  
est une publication de La Tribune Holding  
Principal associé : News Participations  
Président : Alain Weill  
Directeurs généraux : Marc Laufer, Valérie Decamp

**Service abonnement**  
Numéro vert : 0 800 13 23 33 (appel gratuit)  
Fax abonnement : 01 44 82 17 92  
Abonnement 1 an (France métr.) : 395 € TTC

USA : USPS #017531.  
Periodical postage paid at Champlain N.Y.  
and additional mailing offices.  
For details call IMS at 1 (800) 428 3003  
Distribué par les NMPP. Commission paritaire :  
0909C85607 ISSN 0989-1922  
Modification de service :  
(uniquement pour réseau de vente NMPP)  
Téléphone vert : 0 800 47 10 09

## LA CHRONIQUE DE GÉOSTRATÉGIE DOROTHÉE SCHMID, IFRI (\*)

## Turquie : le syndrome de la crise

La crise politique turque débouchera-t-elle sur une crise économique ? La perspective d'une possible fermeture du parti AKP, qui gouverne le pays depuis 2002, accrédite cette hypothèse qui se répand dans le débat public turc avec la rapidité d'une rumeur. Confirmant partiellement ces inquiétudes, l'agence de rating Standard and Poor's a revu à la fin de la semaine dernière sa perspective de rating en « négative ». Simple précaution, leçon de l'expérience ou conclusion découlant de l'examen des fondamentaux de l'économie turque ? L'emballlement des analystes semble en fait aujourd'hui se caler sur les soubresauts d'un système politique turc instable.

L'offensive des juges contre l'AKP n'est en effet que le dernier épisode d'une saga d'affrontements internes qui tiennent le débat démocratique turc en otage, entre marchandages occultes et menaces de coup d'État. Pour l'observateur extérieur, le paysage politique turc apparaît tiraillé entre des forces contradictoires, généralement classées en deux camps : les « kémalistes », défenseurs de la laïcité et partisans d'une Turquie occidentalisée, contre les « islamistes », qui ont certes entamé un programme de réformes impressionnant dans la perspective de l'adhésion à l'UE, mais sont maintenant accusés par les premiers de vouloir islamiser le pays. Le vote récent d'une loi autorisant le port du voile pour les jeunes filles à l'université a cette fois-ci déclenché les hostilités.

Quelle que soit la réalité des intentions des forces en présence, on constate désormais que le discours sur la crise économique est devenu un enjeu politique. Si l'AKP a lar-

## “L'INCOHÉRENCE DE L'AGENDA POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT POURRAIT PRODUIRE UN EFFET DISSUASIF À MOYEN TERME SUR LES INVESTISSEURS.”

gement gagné les élections de l'été dernier, c'est notamment sur son bilan économique. Le gouvernement de Recep Tayyip Erdogan symbolise le dynamisme d'un nouveau capitalisme anatolien sans complexes, capable de transformer la Turquie en un nouveau « dragon » aux portes de l'UE ; il a aussi effectué le gros œuvre de l'assainissement des structures économiques turques après la grave crise de 2001.

L'hypothèse d'une nouvelle crise, qui repose essentiellement sur l'importance des besoins de fi-



Le Premier ministre turc, Recep Erdogan.

nancement extérieur de l'économie turque dans une conjoncture de resserrement du crédit mondial, entame donc encore un peu plus la légitimité d'un gouvernement déjà fragilisé sur le plan politique. La Bourse d'Istanbul, qui a reculé de 30 % depuis le mois de janvier, a dévissé de 7,5 % après l'annonce du lancement de la procédure judiciaire, tandis que le mouvement de baisse de la livre se confirmait.

**Des réformes payantes.** Même si la Bourse se reprend, l'examen de l'histoire économique récente incite à la prudence. La Turquie a connu trois crises économiques majeures sur les dix dernières années, en 1994, 1999 et 2001. En quoi les fondamentaux diffèrent-ils aujourd'hui ? Les réformes entreprises avec le soutien du Fonds monétaire international ont largement porté leurs fruits. Le système bancaire a été restructuré ; l'inflation est passée sous le seuil des deux chiffres en 2005 ; la livre s'est appréciée tandis que l'industrie turque confirmait sa capacité de rebond, reposant en partie sur un secteur informel très réactif, capable de gagner régulièrement des marchés à l'exportation ; l'amélioration du climat des affaires, une législation plus favorable à l'investissement étranger, les privatisations, ont attiré une manne importante de capitaux de l'extérieur. La Turquie, désormais 15<sup>e</sup> éco-

nomie mondiale, était en tête des performances de croissance de l'OCDE en 2007 (+ 4,5 %). Sur le court terme, on notera que la baisse de la livre peut favoriser le dynamisme des exportations, que le recul précoce de la Bourse d'Istanbul a sans doute permis de dégonfler une partie des anticipations négatives, et pointer le niveau élevé des réserves en devises.

Reste que l'incohérence de l'agenda politique et économique du gouvernement turc pourrait produire un effet dissuasif à moyen terme sur les investisseurs. La voie de l'adhésion à l'Europe n'est pas vraiment dégagée et la recherche d'un nouvel accord avec le FMI ne semble pas acquise. Incertain dans ses choix fondamentaux, le gouvernement néglige ainsi ses principaux ancrages extérieurs. L'avertissement de S&P intégrait la semaine dernière l'ensemble de ces incertitudes, dans un contexte de malaise généralisé des marchés financiers. Du côté turc, il semble qu'on ait besoin de jouer avec l'idée même de crise pour faire avancer les réformes ; le pays comptant finalement sur son éternelle capacité de rebond — entre psychologie d'ancien empire et appétit de nouveau dragon. ■

(\*) Responsable du programme « Turquie contemporaine » à l'Institut français des relations internationales.